



Radio TÉLÉVISION

par GHISLAINE RHEAULT LE SOLEIL

À la Course, Deslandes révolté, reportage de Foglia « caché »

La direction de la Course destination monde de Radio-Canada a-t-elle les coudées franches dans la présentation des reportages ?

La question se pose sérieusement. Car cet automne, au moment de présenter un film de réserve de Manuel Foglia, le directeur Claude Morin a préféré montrer un film banal sur les églises de Montréal plutôt qu'un sujet plus percutant sur la Gaspésie.

« Il n'y a pas eu de grand débat. Ce n'était pas un grand film, explique Jean-Louis Boudou, réalisateur joint hier. Mais il était plus pertinent que le reportage sur les églises qui a été montré, admet-il. Je ne me suis pas battu ».

Mon coup de fil a été trop tardif, hier, pour obtenir les commentaires de M. Morin.

Deslandes risque sa vie et se révolte

En lisant le bulletin hebdomadaire de la course adressé aux proches et aux journalistes, j'ai eu l'impression qu'il y avait ces temps-ci un climat de fronde, autant chez les candidats que chez les téléspectateurs.

Pierre Deslandes a tourné, au péril de sa vie, une attaque de Touareg au Niger qui a coûté la vie à 19 personnes, le 6 janvier dernier. Il est resté couché pendant trois quarts d'heure sous une camionnette, puis il a aidé à soigner les blessés.

Ce candidat s'est lancé à corps perdu ces derniers temps, dans des sujets difficiles au Liban, en Palestine, au Niger. Mais l'attitude blasée des juges (on le verra dimanche) l'a blessé.

Son reportage du Niger sera diffusé le 31 janvier. Ensuite, excédé par le confort et l'indifférence des juges, il a décidé de garder pour lui deux sujets « hot » tournés au Bénin. Il va plutôt présenter des petits trucs gentils qui ont leur faveur, a-t-il laissé savoir.

Sa révolte est totale. Il l'a d'ailleurs exprimée de manière non équivoque en s'attaquant récemment à Pierre Bourgault et Marie-France Bazzo.

Le cas Foglia

Dimanche, quatre des six candidats vont perdre des points pour des retards. Dans le bulletin de liaison, deux lettres assez violentes attaquent la direction de la course pour sa façon de traiter Manuel Foglia.

« Pour ne pas nuire au chou-chou de la course, vaut mieux modifier les règlements pour le sauver de l'abîme », écrit un correspondant de Aylmer. L'autre, plus mesquin encore, sort son catéchisme marxiste : « Normalement, un emmerdeur de cette classe-là est un gosse de riche. Cette fois, c'est un gosse de journaliste devenu gosse de la Course destination monde ! » Et vlan !

Il critique le score de 20 donné par la consœur Louise Cousineau de La Presse à « son » Foglia. « Après tout, c'est Noël », a-t-elle eu le malheur de dire. Il pourfend les juges qui semblent aimer plus les états d'âme que la découverte des peuples !

La question de l'heure pour ceux qui suivent la course est donc : Foglia aurait-il dû être rapatrié ? Non, répond le réalisateur Jean-Louis Boudou. Mais le public a l'impression qu'on applique les règles un peu librement.

Y a-t-il fronde chez les concurrents ? Non plus, dit-il. Seul Simon Dallaire prend plutôt mal la chose. Quant aux lettres citées, elles viennent toutes de collègues d'un candidat de l'Ouataouais. La grande majorité du courrier reçue encourage Foglia à continuer.

On n'a pas adouci le règlement pour Foglia, explique Jean-Louis Boudou. Chaque retard entraîne un avertissement et la perte de points. Après trois avertissements, un candidat « peut » être rapatrié. Le règlement ne dit pas « doit ». Il a un retard insurmontable de deux semaines. Si jamais il n'avait pas de film à présenter, ce serait la fin.

Équité

Ces pénalités ont été imposées après la Course Amérique-Afrique. Stéphane Drolet (1er) et Jacques Cayer (2e) avaient pris l'habitude des retards. On a jugé que c'était injuste pour Anne-Marie-Poulin qui avait perdu le 2e rang par quelques points.

La Course n'a jamais exclu un concurrent. « Mais avec huit Manuel, l'émission ne pourrait pas exister. »

Il admet toutefois que l'application des règlements pose un problème de crédibilité. Comment imposer des règles aux futurs concurrents si l'élastique paraît aussi lâche ?

Les purs et durs ont un peu raison. Il va falloir qu'on ajuste le tir. Mais si jamais la course devient un sport comme un autre... où la fièvre du spectacle et le désir de gagner prennent le pas sur le plaisir, je me désabonne.

À MusiquePlus, un concert bénéfice pour les sidéens

MusiquePlus présentera demain à 20 h Red Hot & Dance, émission qui a pour but de sensibiliser le public sur ce fléau mondial qu'est devenu le sida. Ce spécial télévisé a été réalisé par la même équipe que le disque Red Hot & Blue.

par MICHEL BILODEAU collaboration spéciale

Encouragée par le succès de Red Hot & Blue, hommage au compositeur Cole Porter, l'organisation RH&B est revenue à la charge l'an dernier, cette fois en faisant appel à nombre d'artistes « dance », tels que Beats International, Young Disciples, EMF, Seal, Lisa Stansfield, P.M. Dawn, Marky Mark and The Funky Bunch, Crystal Waters, Jimmy Somerville et C&C Music Factory.

Les prestations ont été filmées dans plusieurs villes (New York, Toronto, Los Angeles, Berlin,

Rome, Londres, Paris, Dublin) lors de la Journée mondiale pour le sida. Cette émission du réalisateur Mark Pellington est distribuée en vidéocassette par la maison Sony sous le titre de Red Hot & Dance. Les profits générés par sa vente sont versés à des organismes luttant contre la terrible maladie.

À la toute fin de cette vidéocassette, Pellington a ajouté des images du tournage du vidéoclip de Too Funky de George Michael. Ce dernier a aussi contribué au disque Red Hot & Dance en offrant trois pièces inédites : Too Funky, Do You Really Want To Know et Happy.

Claude Landré prend l'humour... au sérieux

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Depuis une dizaine d'années, l'imitateur et fantasiste Claude Landré ne s'est pas beaucoup produit en public. « Je reste dans le bois », explique-t-il en entrevue.

Ce qui n'est pas pour lui donner une grande visibilité. « Je fais toujours des congrès, des galas mais c'est moins médiatisé », reconnaît-il.

Cette réclusion partielle lui a fait constater qu'on est vite oublié. « Tu pars un an dans le bois, et t'entends 'il ne fait plus de shows' ».

Dans le métier d'aujourd'hui, des aspects chicotent Claude Landré. « Faire rire, ça ne s'enseigne pas. D'abord, tu l'as ou tu ne l'as pas. Tu n'as pas besoin de quel'un pour te le montrer. »

Il rappelle avoir été le premier imitateur de certains politiciens. « Parizeau, c'est moi qui l'ai amené ; Mulroney, c'est encore moi ; le pape, Joe Clark. Je peux en faire d'autres, mais ils ne sont pas intéressants. »

« Je ne fais que des canons. Claude Ryan, il a été fait, refait et mal fait. Moi je le fais, mais je le fais bien, souligne-t-il. Quand je ne fais pas bien des imitations, je ne les fais pas. »

Écriture déficiente

Originaire de La Tuque, animateur de Bye Bye dès les années 60, il voit en l'écriture un point déficient du spectacle d'humour. « Et

il n'y a pas que le Bye Bye dans cette situation-là.

« Prenez les émissions d'Yvon Deschamps et Pauline Martin à Radio-Canada : ils sont d'excellents comédiens mais les textes sont pauvres. »

Il voit un manque de maturité dans l'écriture d'aujourd'hui. « Il y a des idées insignifiantes : c'est un esprit cégépien. Beaucoup de comédiens arrivent en ce moment, venant de l'École du rire. Mais ceux qui y enseignent, ils ont fait rire qui, eux ? » demande Landré.

Avec le lot d'humoristes arrivé depuis les années 80, y a-t-il danger de saturation ? Landré réplique : « La nouveauté fait plaisir, en amour aussi. Les gens voyaient de nouvelles affaires à la télévision, ils ont aussi vu que ça ne portait pas plus loin que ça. Ils se sont retournés vers les bons vieux chevaux de bataille. Et c'est là que je réapparais. »

Autre chose, la compétition trop féroce qui a miné l'esprit d'antan. « Avant, il y avait un esprit pas mal plus fraternel. Aujourd'hui, les gens ne se parlent pas parce qu'ils ont tous des gérants et qu'ils ne veulent pas les compromettre : c'est toute une histoire de gérants, qui pensent



Claude Landré déplore les problèmes d'écriture dans les spectacles d'humour.

jouer une grosse 'game' en se remettant des Félix tous les ans. »

Landré est surpris que l'État finance des spectacles d'humour. « Quand un spectacle comme celui de mon ami Stéphane Rousseau, que j'ai déjà engagé, est commandité par le ministère des Affaires culturelles, tu te poses des questions. »

Arts populistes

« Avant, on finançait le théâtre qui n'était pas accessible à tous, parce que c'est un art difficile, l'opéra, les arts majeurs. Là on est rendus dans les arts populistes : le gouvernement, via les Affaires culturelles, finance des arts populaires, nous des artistes de va-

riétés. Ça, c'est inouï. Et puis c'est écrit en tout petit, pour ne pas mettre la puce à l'oreille. »

Après 32 ans d'humour devant public, l'imitateur reproche aussi aux promoteurs de « faire du gros business », de tuer ce qui, à l'échelle humaine, convenait à notre population. Ils croient voir grand mais ils voient pour eux : ils ne voient pas pour les autres. »

Dans un contexte économique difficile, « il se développe ce phénomène social ou de rassemblement : les gens se retrouvent pour se distraire. Le vidéo ne suffit plus, la télévision est trop aseptisée et les gens la délaissent au profit d'un bon spectacle ».

Une sculpture publique monumentale de Louis Archambault vendue à la pièce

MONTREAL (PC) — Pionnier de la sculpture du XXe siècle au Québec, Louis Archambault a récemment appris que Voyageurs de l'espace, oeuvre monumentale réalisée en 1960 pour l'aéroport d'Uplands, à Ottawa, n'y était plus depuis une dizaine d'années.

Louis Archambault a été informé que sa sculpture, en pièces détachées, était allée rejoindre un tout-venant d'objets et meubles usés, vendus régulièrement par le gouvernement fédéral.

Faite de 52 modules en aluminium hauts de 10 pieds, longue de 30, la sculpture a été cédée pour moins de 2000 \$ en 1992. Or elle est une des toutes premières, et très rares, oeuvres d'art public monumentales.

L'avarie fut révélée lorsque le Musée d'art contemporain refusa Voyageurs, offerte en don moyennant un reçu pour déduc-

tion d'impôt. Un comité du musée a conclu qu'il manquait six modules à l'oeuvre, qu'elle était détériorée et qu'il manquait un rapport d'évaluation relatif aux dons. Heureusement Louis Archambault possède toujours les moules.

« C'est une oeuvre monumentale, indique Marcel Brisebois, directeur du MAC. Il faudrait l'installer en public, à l'extérieur. Le Musée du Québec dispose, lui, d'un fonds spécial pour les oeuvres qu'il prête à d'autres organismes d'État. Nous, nous n'avons pas ce mandat. »

Archambault a marqué la

sculpture d'ici mais sa carrière a surtout été soutenue par des commandes publiques des Ontariens. Au Québec, on peut quand même voir Les trois anges radieux, à la Place des arts.

Mal placé

Discret, Louis Archambault n'a pas lancé l'alerte pour Voyageurs de l'espace : « Je ne veux pas jouer au martyr, confiait-il en entrevue. Je suis le plus mal placé pour juger de la valeur de mes oeuvres. Ce serait ridicule. »

À 77 ans, Archambault habite l'une des plus originales maisons modernes de Saint-Lambert, sur la rive-sud ; elle est en bois créosoté, son architecte Trudeau est le frère de l'homme politique.

Homme à l'aise, cultivé et raffiné, portant jeans et chandail d'étudiant, il a l'allure d'un uni-

versitaire en congé. Il a gagné sa vie dans l'enseignement, à l'École du meuble puis à l'École des beaux-arts de Montréal.

Dans son atelier aux toits en pente et grandes fenêtres, M. Archambault se décrit comme un solitaire et drogué de travail. La sculpture, c'est sa vie, ce par quoi il cherche à donner du sens à la vie. « Voyageurs de l'espace est une oeuvre payée par les contribuables, poursuit-il. Avant de s'en départir, le ministère des Transports aurait pu consulter des spécialistes. »

« Il devrait y avoir un organisme de contrôle, d'évaluation. La France est plus soucieuse de son patrimoine. Nous, nous charignons notre crétinisme. Nos dirigeants manquent de phrasé, de poli. »

Du Woody Allen par la relève au Périscope

Woody Allen fait l'atout de la deuxième Carte blanche de la saison du Théâtre Périscope. Quatre jeunes comédiens donneront à 20 h, lundi, dans le foyer de l'ancienne synagogue de l'angle Crémazie-Salaberry, un spectacle au titre très Woody: Mon Dieu ! Mon Dieu ! Qu'as-tu fait la semaine dernière ?

par JEAN ST-HILAIRE LE SOLEIL

Comme l'appellation le suggère, Carte blanche se veut le tremplin des coups de coeur et d'audace de la relève.

« Au départ, nous voulions un spectacle d'humour, mais d'un humour basé sur un propos sérieux, explique Isabelle Dionne, qui forme la distribution avec Sylvie Cantin et René-Edgar Gilbert. Nous pensions à l'absurde ; nous inclinons vers Ionesco, nous nous sommes finalement rabattus sur Allen... parce que c'est très intelligent, très rythmé et plein de surprises, un élément clé en humour. »

Bien avant de se détacher de Mia Farrow, longtemps avant de s'enticher d'elle, avant même de se piquer de psychanalyse et de cinéma, de fait, Woody (Allen) Stewart Koningsberg pour sa maman a été auteur dramatique. On lui doit Ne buvez pas l'eau ! et Rejoue-le encore, Sam. Notre jeune quatuor puise toutefois son spectacle à autre source.

Il s'est intéressé à Woody l'essayiste des deux opus de Pour en finir une fois pour toutes avec la culture et de Destins tordus, découvrant dans ces oeuvres une variété étendue de personnages, ce qui « permet de jouer dans des registres très différents. »

Le prix d'entrée est de 7 \$. Réservations au 529-2183.



PRÉ-EN REPRISE! TIT-COQ fait un malheur à la Bordée. (Le Soleil) Sans doute l'une des meilleures productions théâtrales à voir à Québec... (Journal de Québec)



de Gratien Gélinas Du 12 janvier au 6 février 694-9631 du mardi au samedi après 15h00 1143 rue Saint-Jean stationnement Chauveau LESOLEIL SRC

CONCOURS Découvrez Le Moulin Rouge, les grands musées parisiens... et quelques cancons sur Toulouse-Lautrec, grâce à CBV Bonjour, au quotidien Le Soleil et au Musée du Québec! Participez tous les jours! Écoutez CBV Bonjour (AM 980) et courez la chance de gagner un voyage au pays de Toulouse-Lautrec, incluant une soirée au Moulin Rouge et des billets pour les grands musées parisiens.

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

MATANE

**Cartes professionnelles**

La Chambre de commerce de Matane convie les gens d'affaires à son brunch « Échange de cartes d'affaires » dimanche à 10 h 30, à l'Hôtel des Gouverneurs de Matane. Ce brunch dont le thème est « La réliance à notre portée », sera l'occasion d'échanger, de se faire connaître, d'établir de nouveaux contacts, de découvrir de nouveaux produits fabriqués en région...

**Record homologué**

Le Popeye québécois, Bernard Rouleau, qui a tiré un avion par les cheveux, ne sera pas le seul Matanais à figurer dans le livre Guinness des records. De fait, son fils Maurice pourrait y voir son nom dans la prochaine édition comme plus jeune bénéficiaire d'un chèque! L'an dernier, alors qu'il n'avait que 17 mois, il a reçu à son nom un chèque de la Régie de l'assurance-maladie au montant de 6,27 \$ pour le remboursement d'un médicament. Ce record a été homologué récemment par le bureau officiel d'homologation du Livre Guinness des records à Paris.

**BAS-SAINT-LAURENT**

**Construction en hausse**

Les mises en chantier résidentielles au cours de 1992, dans les villes de Gaspé, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup totalisent 466 unités, soit une augmentation de 17 % comparativement à l'année 1991. Rivière-du-Loup enregistre une hausse de 36 % avec 120 unités contre 88. Matane fait de même avec 45 unités au lieu de 33. Gaspé affiche une augmentation de 29 % avec 88 unités par rapport à 68. Finalement, Rimouski présente une hausse de 1 % avec 213 unités comparativement à 211. Selon l'analyste du marché de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, M. Léopold St-Pierre, « la forte baisse des taux d'intérêt hypothécaire, l'introduction des programmes d'accession à la propriété et la possibilité de financement hypothécaire à 95 %, ont, à coup sûr, stimulé la construction résidentielle ».

**EST DU QUÉBEC**

**Investissements publics**

L'Est du Québec a obtenu 1 571 000 \$ sur les 20 millions \$ injectés dans les établissements d'enseignement collégial dans le cadre de l'accélération des investissements publics du gouvernement du Québec. Dans le Bas-Saint-Laurent, le cégep de Matane a eu droit à 750 000 \$, celui de Rimouski, 76 000 \$ et celui de Rivière-du-Loup, 200 000 \$. En Gaspésie, le cégep de la Gaspésie et des îles a reçu 545 000 \$. Ces sommes devront être dépensées en totalité d'ici au 30 juin.

**GASPÉ**

**Valorisation de résidus**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a accordé une aide financière de 100 000 \$ à l'entreprise Les Aliments B.J.G. Itée de Gaspé. Cette contribution favorisera la réalisation d'un projet de transformation de résidus de produits marins destinés à la nutrition animale. L'entreprise, qui transforme les résidus de poissons depuis 1987, pourra avec cette participation gouvernementale donner une valeur ajoutée à son produit.

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

**Soins infirmiers**

Quinze centres hospitaliers des diverses régions du Québec participeront au Carrefour-placement en soins infirmiers de l'Est du Québec qui se déroulera le mardi 26 janvier au cégep de Rivière-du-Loup. Ce Carrefour, le premier du genre, est une initiative conjointe des cégeps de la Gaspésie, de Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et La Pocatière. En tout, 125 finissantes et finissants en soins infirmiers de ces institutions s'y sont inscrits. Neuf centres hospitaliers ont accepté de les rencontrer en entrevue. Le Carrefour a pour but de faciliter le rapprochement, la communication et l'échange d'informations de même que l'établissement de liens professionnels entre les finissantes et finissants en soins infirmiers des cégeps et les centres hospitaliers à la recherche de candidates et de candidats.

**Selon le recensement de 1991**

**Un exode massif afflige la péninsule**

QUÉBEC — Entre 1986 et 1991, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent et les îles de la Madeleine ont perdu plus de 12 000 habitants, principalement des jeunes, selon les chiffres du dernier recensement. Un peu comme si toute la ville de Matane avait plié bagages.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Le recensement de 1991 contient des chiffres qui ont de quoi inquiéter ces régions. Les 14 municipalités régionales de comté (MRC) qui s'étendent de Kamouraska jusqu'aux îles de la Madeleine ont vu leur population diminuer de 3,75 %.

C'est le plus gros changement observé dans les trois derniers recensements. La population avait en effet augmenté de 2,5 % entre 1976 et 1981, pour ensuite diminuer de 1,1 % en 1986.

Cette fois la population est passée de 323 289 personnes en 1986 à 311 105 cinq ans plus tard, une chute de 12 184 habi-

tants, soit presque autant que toute la population de Matane (12 756 selon le même recensement).

**Le tiers des jeunes**

C'est un chiffre inquiétant voire dramatique. L'exode touche principalement les jeunes. Les statistiques compilées par la Régie régionale de la santé et des services sociaux, pour le Bas-Saint-Laurent seulement, sont révélatrices : le tiers de la population qui était âgée de 10 à 19 ans en 1981 avait quitté la région 10 ans plus tard, en 1991.

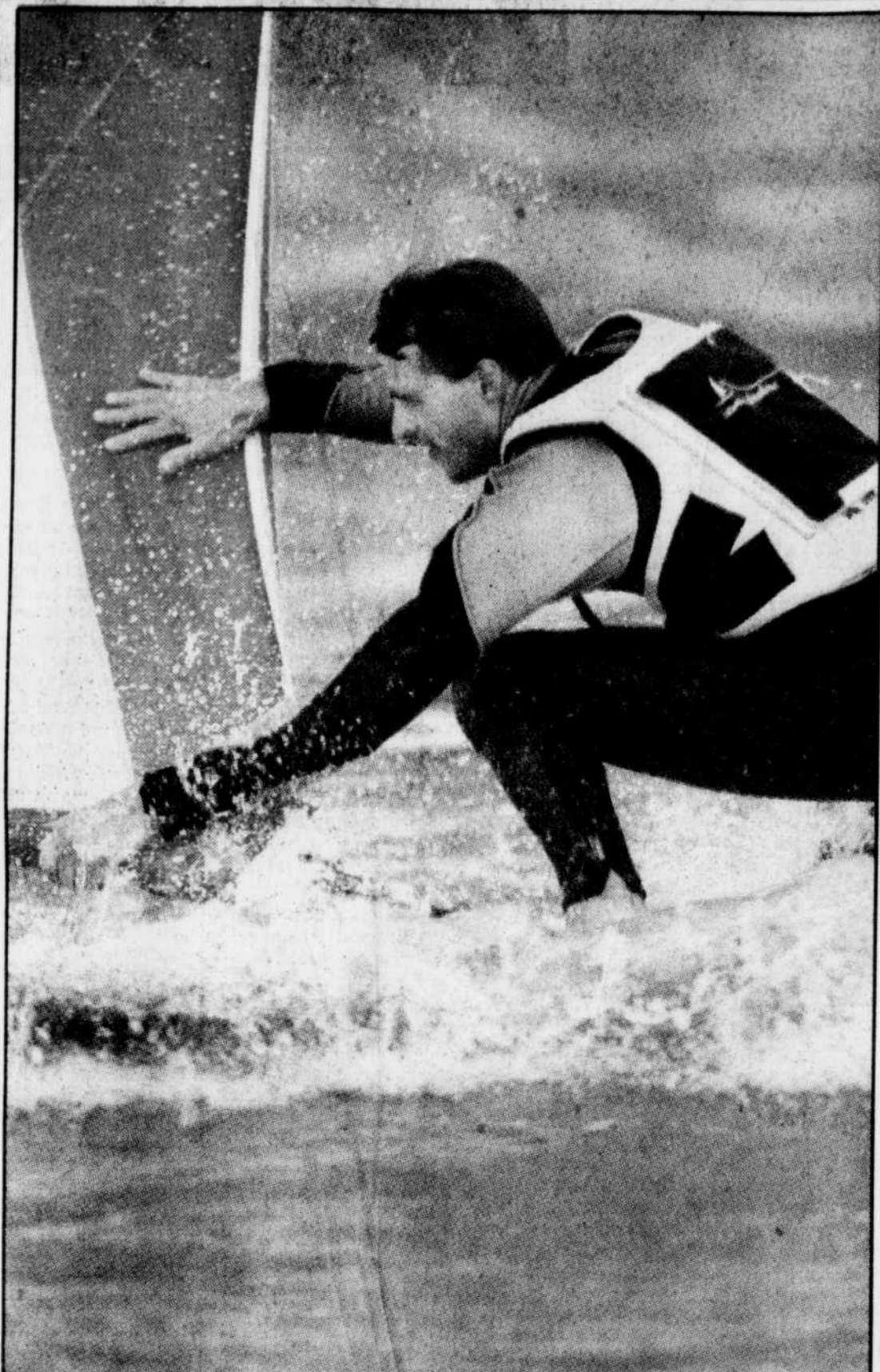
C'est ce qu'a observé Lionel Robert, directeur de la planification à la Régie, qui se prépare à livrer les résultats de son analyse la semaine prochaine, à l'occasion d'un colloque qui réunira l'Assemblée régionale, une des instances créées par la réforme de la santé et des services sociaux.

« Il va falloir que la région soit confrontée à cette réalité-là. Nous n'avons pas encore beaucoup d'études quant aux motifs de cet exode des jeunes, mais nous savons tout de même qu'en plus de la recherche d'emploi, ils sont de plus en plus attirés par la vie urbaine. »

Les MRC rurales sont en effet les plus touchées. Sur les 14 MRC, sept ont encaissé une baisse de population supérieure à 5 % depuis 1986, et seulement deux d'entre elles, Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup,

ont connu une croissance de 2,4 % et 1,6 % respectivement. Dans ces deux derniers cas, cette croissance est limitée à la zone urbaine, les zones rurales de ces deux MRC connaissent le même sort que le reste de la péninsule.

Le directeur du Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est du Québec (GRIDEQ), Serge Côté, observe que l'essoufflement des régions rurales est généralisé à travers le Québec, même s'il est plus visible dans l'Est. « Il ne faut pas croire que le milieu reste inerte devant cette situation. De plus en plus de gens trouvent des ressources, inventent des moyens pour continuer à vivre dans leur région. Ça contribuera à stabiliser la situation à courte échéance, mais ce ne sera pas suffisant pour renverser la tendance. »



Le championnat des îles de la Madeleine devrait constituer la plus importante régata de Festivoile jamais organisée en Amérique du Nord.

**200 véliplanchistes attendus aux îles de la Madeleine**

CAP-AUX-MEULES — Le Championnat canadien de planche à voile se déroulera aux îles de la Madeleine en 1993.

par ACHILLE HUBERT  
collaboration spéciale

Les îles de la Madeleine viennent d'être choisies comme lieu des compétitions canadiennes de planche à voile qui se dérouleront du 30 août au 6 septembre dans le cadre des activités du Pro-Am des îles. L'archipel madeleinois l'a emporté sur deux autres concurrents canadiens soit Summerside, Île-du-Prince-Édouard et l'Alberta.

Selon le vice-président de l'Association canadienne de planche à voile, Steve Jarrett,

l'emplacement madeleinois fut choisi à cause de ses caractéristiques exceptionnelles qui en font un endroit idéal pour ce genre de compétition internationale.

Par contre, l'isolement des îles et le coût élevé du transport maritime constituent, selon M. Jarrett, un handicap. On devra donc trouver un moyen de permettre aux professionnels de se rendre aux îles pour la compétition sans que cela déséquilibre leur mince budget.

Selon le directeur général de Madelivoile, Lorne Léonard, l'organisme hôte de l'é-

vénement, on peut espérer une participation d'environ 200 véliplanchistes professionnels et amateurs pour cet événement majeur.

Le vice-président de l'association canadienne croit pour sa part que la rencontre des véliplanchistes aux îles, à la fin de l'été, constituera la plus importante régata de Festivoile jamais organisée en Amérique du Nord.

Pour le directeur général de Madelivoile, Lorne Léonard, cette étape des championnats canadiens place les îles de la Madeleine dans une position enviable pour devenir le lieu, au Canada, des compétitions internationales de planche à voile.

**Baie des Chaleurs L'élevage du saumon compromis à St-Omer**

SAINT-OMER — L'entreprise Baie des Chaleurs Aquaculture, spécialisée dans l'élevage du saumon, pourrait fermer ses portes d'ici quelques jours si ses dirigeants n'obtiennent pas la marge de crédit d'un million \$ demandée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

Selon la présidente du conseil d'administration de la compagnie, France Guérette, les cofres sont présentement à sec et le prêt temporaire permettrait à Baie des Chaleurs Aquaculture de se réorganiser et de filer jusqu'à l'automne, alors que la commercialisation du saumon assurera des revenus de plus d'un million \$.

« Nous connaissons des difficultés parce que nous n'avons pas eu de commercialisation l'automne dernier et parce qu'une aide que nous devions recevoir en septembre 1991 a été suspendue en raison de problèmes techniques », explique Mme Guérette.

Le cri d'alarme lancé par les dirigeants de Baie des Chaleurs Aquaculture ne devrait pas être perçu comme une nouvelle, note-t-elle.

« Personne ne devrait être surpris présentement. Notre demande d'aide date de plusieurs mois. On ne crie pas au loup ! » insiste France Guérette.

Sept personnes travaillent à Baie des Chaleurs Aquaculture, qui pourrait en employer 20si

elle fonctionnait à plein régime. En production depuis 1985, elle avait été décrite au moment de son inauguration comme « la Norvège du Québec » par le premier ministre Robert Bourassa.

« Nous avons connu des difficultés à nos débuts, et avec la furonculose en 1991 notamment, mais tous ces problèmes de maladies sont loin derrière. Techniquement, c'est extraordinaire comme ça va bien à l'heure actuelle », reprend-elle.

Mme Guérette signale que l'entreprise n'a pas à rougir de demander à nouveau l'aide gouvernementale.

« Il s'agit d'un prêt, il sera donc remboursé. De plus, nous avons été des pionniers dans notre domaine. On a payé pour l'expérimentation parce que nous avons été les premiers à vaincre les problèmes reliés à l'aquaculture. Tout le monde a bénéficié de nos expériences ».

Les 100 actionnaires de l'entreprise, des gens de Carleton, Saint-Omer, Rimouski et Québec, ont injecté un capital-actions de 2,5 millions \$ depuis la fondation en 1985. En tout, près de 12 millions \$ ont été investis dans cette entreprise, dont la dette se situe à 9,4 millions \$.

**BPC: déception du comité de vigilance**

BAIE-COMEAU — Le comité de vigilance Manicouagan s'interroge sur la décision du ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, d'accorder le contrat d'élimination des BPC de la province à la firme Cintec.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

M. Sylvain Ouellet, porte-parole de ce comité, formé d'organismes environnementaux, gouvernementaux et syndicaux, affirme que la proposition du MENVIQ devra démontrer que le procédé OGDEN est une technologie efficace et sécuritaire. Dans un communiqué émis hier, il mentionne son « inquiétude » face au procédé de Cintec qui n'a détruit que des matières faiblement contaminées au BPC alors que celles entreposées à Manic 2 en

contiennent jusqu'à 1000 fois plus.

La décision, qui écarte ainsi le procédé Vesta 200 qui a satisfait aux normes lors des essais de destruction à Baie-Comeau à l'été 92, est d'autant plus inquiétante, selon lui.

Le contrat de 21 millions \$ accordé à Cintec comprend l'élimination des BPC de Saint-Basile-le-Grand, Shawinigan-Sud et Manicouagan. Le comité de vigilance croit que c'est la population de la région qui aura à se prononcer sur l'acceptation du projet lors des audiences publiques du BAPE qui auront lieu dans quelques mois.

**LE CENTRE D'ORDINATEURS**

**MICROBEC**

STE-FOY 2490, chemin Ste-Foy 599-2233  
QUÉBEC 1010, boul. des Capucins 529-6322  
LÉVIS 95, route Kennedy 838-0147

**ENFIN! LA COULEUR PAR JET D'ENCRE ABORDABLE!**

Hewlett Packard baisse ses prix et vous offre la fameuse DeskJet 500C (couleur) à seulement

**699\$**

HP DESKJET 519S

**LE MEILLEUR ÉCRAN SUR LE MARCHÉ!**

**486** GROS DISQUE DE 120Mo!

**2399\$**

**INEX**

Ordinateur portable INEX Proc. 80486SLC 25MHz Mémoire 2MB RAM Lecteur 3 1/2" interne Disque rigide 120MB Écran VGA LCD TST 64 lons Clavier 84 clés Fonctions d'économie de batterie Garantie complète: 1 an

**VENEZ CONSTATER LA QUALITÉ DE CET ÉCRAN!**

**OPTIONS**

Adaptateur pour voiture 59  
Fax-modem 259  
portatif  
Adaptateur Ethernet 349

# Conflit de travail, portes fermées et saisie des stocks Un Provigo de Sainte-Foy dans l'eau bouillante

QUÉBEC — C'est la confusion au supermarché Provigo Montbert du chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy. Le syndicat et le propriétaire ne s'entendent plus sur le règlement intervenu le 11 janvier, les clients se retrouvent devant des portes closes et Provigo Distribution inc. a pris hier possession des stocks.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le propriétaire Robert Berthiaume était ému hier en fin de

journée. Provigo avait déjà changé les serrures de son commerce et procédait à l'inventaire du magasin. M. Berthiaume ignore ce qui arrivera au cours des prochains jours. Il a envoyé hier une

lettre à sa quarantaine d'employés, pour leur expliquer qu'il pourrait peut-être négocier un délai supplémentaire avec Provigo Distribution s'ils acceptaient les termes de l'entente conclue le 11 janvier. « Si une entente n'est pas signée lundi, je ne réponds plus de rien ».

Lors d'une assemblée, les salariés, membres des Travailleurs

unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), avaient accepté dans une proportion de 70 % les offres de leur employeur, dont la faillite semblait inévitable. Le règlement prévoyait des reculs salariaux de l'ordre de 15 %.

Lorsque le moment est venu de signer la convention collective et le protocole de retour au travail, les choses se sont gâtées. Le négociateur syndical, M. Yvon Bélanger, soutient que le propriétaire a modifié le sens de l'entente conclue concernant la création du poste d'assistant-directeur. « Nous ne pouvons accepter la création d'un poste de cadre lorsque des salariés viennent de subir des compressions de 17 % dans certains cas », dit-il.

M. Berthiaume affirme pour sa part que le négociateur syndical s'est présenté avec des demandes supplémentaires, essayant de revenir au statu quo sur certaines clauses.

Les employés se sont donc prononcés une seconde fois sur les offres patronales et les ont rejetées dans une proportion de 97 %. Les syndiqués sont en lock-out depuis le 24 novembre.

Dans les six autres supermarchés Provigo de Québec, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Lévis et La Pocatière, en grève ou en lock-out, les règlements tardent aussi à se réaliser. Des séances de conciliation se sont déroulées au cours des deux dernières semaines, mais sans succès.



Les placards syndicaux collés dans les vitrines du Provigo Montbert, font la joie des enfants à Sainte-Foy.

## Transformation du poisson La relance de Tourelle Marée semble de plus en plus aléatoire

TOURELLE — Un nouveau projet de relance d'une usine tourelloise de transformation de poisson chemine actuellement auprès des fonctionnaires du MAPAQ. Celui-ci, au stade embryonnaire, rencontre déjà des embûches.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

« Il y a loin de la coupe aux lèvres, a laissé entendre la députée de Matane, Claire-Hélène Hovington. Le ministre a rencontré un des promoteurs, récemment, et plusieurs questions, dont celles portant sur le financement, demeurent sans réponse. Le pourcentage de mise de fonds demandé au gouvernement me semble très élevé. »

Selon Mme Hovington, les promoteurs comptent réaliser des opérations de deuxième et troisième transformations de crabe et de buccins, à l'usine tourelloise. Toutefois, un des promoteurs a déjà indiqué au SOLEIL que des activités de première transformation de poissons de fond étaient

également prévues au projet.

Ce projet rencontre déjà de l'opposition. Selon des sources dignes de foi, au moins un industriel a manifesté son désaccord auprès des instances du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Cette information a d'ailleurs été confirmée par la députée qui suggère « aux industriels de s'asseoir pour discuter d'un éventuel maillage ».

Roberto Blanchette, un des promoteurs engagés dans la relance de cette usine fermée depuis quelques années, hésite à dévoiler les détails du projet. « Il y a trop de gens au courant de nos démarches et je ne voudrais pas créer de faux espoirs aux gens. Nous aurons une nouvelle rencontre d'ici le début février. À mon avis, il y a de la place pour un projet à Tourelle. »

La relance de Tourelle Marée créerait environ 70 emplois saisonniers. Les promoteurs, de même que la députée, refusent toutefois de dévoiler les détails financiers du projet. Tous affirment cependant que celui-ci entraînera la rationalisation de permis existants. Les promoteurs, une fois le dossier complété, devront déposer de nouvelles demandes de permis.

L'an dernier, Roberto Blanchette exploitait une usine de transformation de poisson à Les Méchins. Soixante-huit personnes y trouvaient du travail. L'homme possède également une usine à Sainte-Luce. Cette dernière donne de l'emploi à une quinzaine de travailleurs.

## Chandler La BN acquiert les clients de la Banque Toronto-Dominion

CHANDLER — La Banque Nationale a annoncé, hier en fin de journée, qu'elle avait acquis la clientèle de la succursale de la Banque Toronto-Dominion à Chandler, succursale qui devait fermer ses portes, aujourd'hui, et qui restera ouverte une semaine de plus, jusqu'au 1er février, afin de faciliter le transfert des clients.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

Luc Bordeleau, vice-président de la Banque Nationale, région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, affirme que la préoccupation première de la Banque Nationale à Chandler consiste maintenant à informer la clientèle de la Banque TD du maintien des services bancaires.

« À cet effet, le personnel de la Banque Nationale communiquera avec la nouvelle clientèle dès les premiers jours afin de lui fournir l'information facilitant le transfert des dossiers des particuliers et des entreprises », dit-il. La Banque Nationale respectera toutes les

ententes sur les contrats de placement et de prêts déjà consentis par la Banque TD et acquies cette semaine.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant  
**07615084**  
Sinon, composez sans frais, le  
1-800-563-8688  
Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans LE SOLEIL  
CLUB Multi points

**Société québécoise d'assainissement des eaux**  
Travaux dans la ville de Maple Grove  
Comité de Châteauguay  
Appel d'offres no: 0016-30-51-41-31  
Travaux correctifs de mécanique à deux postes de pompage, raccordement de quatre puits de rue, colmatage de conduites et de regards d'égouts et autres travaux connexes.  
DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.  
PRIX: 75,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.  
De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.  
LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Maple Grove; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ de Québec et de Montréal; Société à Montréal.  
OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Maple Grove: s/s Mme Guylaine Côté, secrétaire-trésorière, 149, rue Saint-Laurent, Maple Grove (Québec) J6N 1K2. Le jeudi 11 février 1993 à 15 h 00.  
GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: ..... 14 500,00 \$  
FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.  
RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 683-1328.  
Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.  
La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats  
5-22-01-93

**Transports Québec Québec**  
APPEL D'OFFRES  
Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques  
Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:  
DOSSIER N° 9-88-02094-7  
Un terrain construit portant le numéro de lot P-9-51 du cadastre officiel révisé de la paroisse Saint-Louis-du-Ha! Ha! situé dans la ville de Cabano et ayant une superficie de treize mille cent trente-sept mètres carrés et trois dixièmes (13 137,3 m.c.).  
Sur ce terrain est érigé un entrepôt de 98' X 39' situé sur la rue Caldwell (ancien bâtiment de la voirie).  
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres moyennant une somme de 15 \$ incluant la TPS et la TVO, non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat de poste à l'ordre du Ministre des Finances.  
- Ministère des Transports, Services des activités immobilières, 92, 2e Rue Ouest, bureau 101, Rimouski (Québec) G5L 8E6, tél.: (418) 722-3692, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.  
- le 4 mars 1993 à 15h30  
Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumissions compris dans le dossier d'appel d'offres.  
Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres, et ce pour l'un ou l'autre des dossiers dont il a été fait mention précédemment, et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.  
PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER  
Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, Ministère des Transports, District 97, 975, Nouvel, Baie-Comeau (Québec) G5C2S8, tél.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le(s) numéro(s) de dossier(s) mentionné(s) plus haut.  
On procédera à l'ouverture des plus lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, à la date et à l'heure indiquées pour chacun des dossiers.  
Le sous-ministre  
Georges Lalonde

**Transports Québec Québec**  
APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES  
Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).  
À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.  
À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.  
Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.  
Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.  
Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:  
QUÉBEC  
Service des contrats  
Ministère des Transports  
700, boul. Saint-Cyrille Est  
2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y9  
Tél.: (418) 644-8848  
MONTRÉAL  
Service des contrats  
Ministère des Transports  
35, rue de Port-Royal Est  
1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H3L 3T1  
Tél.: (514) 673-6061  
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.  
Le sous-ministre  
Georges Lalonde

**A Contrat no 3215-93-0203** — Nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression de différents éléments de la structure du pont Pierre-Laporte, sur l'autoroute 73, au-dessus du fleuve St-Laurent, dans les municipalités de Saint-Nicolas et Sainte-Foy, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière et Communauté urbaine de Québec, circonscriptions électorales de Les Chutes-de-la-Chaudière et Louis-Hébert.  
Garantie de soumission exigée:  
- cautionnement: 2 600 \$ ou chèque visé: 1 300 \$  
Coût du dossier: 10 \$  
La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 9 février 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.  
**RAPPEL**  
**C Contrat no 5071-92-0701 ou 5071-92-0702** — Proposer au ministère des transports des techniques innovantes portant sur l'amélioration de la qualité d'une route existante (chaussée et/ou accotements) par l'utilisation d'endroits bitumineux provenant de résidus de planage sur des routes. Municipalités, M.R.C. et circonscriptions électorales diverses.  
La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 9 mars 1993 à 15h.

**APPEL D'OFFRES**  
PROJET:  
RÉAMÉNAGEMENTS AU CINQUIÈME ÉTAGE AU FOYER ST-JOSEPH DE SHERBROOKE  
PROPRIÉTAIRE:  
LE FOYER ST-JOSEPH DE SHERBROOKE  
611, BOULEVARD QUEEN NORD SHERBROOKE (Québec) J1H 3R6  
ARCHITECTE:  
CONRAD GAGNON  
2531, RUE VAUDREUIL SHERBROOKE (Québec) J1L 2M6  
Tél.: (819) 564-2675  
Le Foyer St-Joseph de Sherbrooke, propriétaire, demande des soumissions pour le projet cité en titre.  
Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un chèque visé remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.  
Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi à 10 % du montant de la soumission et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé établi à 5 % de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 5 % du montant de la soumission.  
Les soumissions seront reçues au bureau du soussigné au FOYER ST-JOSEPH DE SHERBROOKE jusqu'à 14 heures, heure locale en vigueur, le mercredi 17 février 1993, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.  
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.  
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.  
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.  
Une séance d'information suivie d'une visite des lieux se tiendra le mercredi 3 février 1993 à 13 heures.  
Donné à Sherbrooke le 15 janvier 1993  
M. Réal Jacques, directeur général  
Représentant du propriétaire désigné

**CÔTE D'AZUR DES DEMAIN!**  
(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ)  
Tous les détails dans Le Soleil du samedi 23 janvier  
**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!